

Demande déposée le 04/11/2024 et complétée le		N° DP 068 302 24 F0038	
Par :	FRANCE RENOV HABITAT		
Demeurant à :	196 AVENUE JEAN LOLIVE 93500 PANTIN	Surface de plancher:	m ²
Sur un terrain sis à :	16 A rue de brigmais 68520 Schweighouse-Thann 302 3 172, 302 3 173, 302 3 174, 302 3 176, 302 3 177, 302 3 181	Surface de plancher antérieure :	m ²
Nature des Travaux :	POSE DE 14 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	Surface de plancher nouvelle :	m ²

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 04/11/2024 par FRANCE RENOV HABITAT,
VU l'objet de la déclaration :

- pour la POSE DE 14 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ;
- sur un terrain situé 16 A rue de brigmais ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU l'affichage en mairie en date du 05/11/2024 de l'avis de dépôt,
VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Fait à Schweighouse-Thann, le
Le Maire,



LEHMANN Bruno



NOTA BENE : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa moyen).

La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.